













LES MOTS DE PASSE

Mémo

10 CONSEILS POUR GÉRER VOS MOTS DE PASSE

- 1** Utilisez un mot de passe différent pour chaque service 
- 2** Utilisez un mot de passe suffisamment long et complexe 
- 3** Utilisez un mot de passe impossible à deviner 
- 4** Utilisez un gestionnaire de mots de passe 
- 5** Changez votre mot de passe au moindre soupçon 
- 6** Ne communiquez jamais votre mot de passe à un tiers 
- 7** N'utilisez pas vos mots de passe sur un ordinateur partagé 
- 8** Activez la double authentification lorsque c'est possible 
- 9** Changez les mots de passe par défaut des différents services auxquels vous accédez 
- 10** Choisissez un mot de passe particulièrement robuste pour votre messagerie 





DISPOSITIF NATIONAL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE

Assistance aux victimes
Information et sensibilisation
Observation du risque numérique



avec

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ
DU NUMÉRIQUE

RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :
www.cybermalveillance.gouv.fr





LES RÉSEAUX SOCIAUX

Mémo

10 CONSEILS POUR VOTRE SÉCURITÉ SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

- 1** Protégez l'accès à vos comptes 
- 2** Vérifiez vos paramètres de confidentialité 
- 3** Maîtrisez vos publications 
- 4** Faites attention à qui vous parlez 
- 5** Contrôlez les applications tierces 
- 6** Évitez les ordinateurs et les réseaux Wi-Fi publics 
- 7** Vérifiez régulièrement les connexions à votre compte 
- 8** Faites preuve de discernement avec les informations publiées 
- 9** Utilisez en conscience l'authentification avec votre compte de réseau social sur d'autres sites 
- 10** Supprimez votre compte si vous ne l'utilisez plus 





DISPOSITIF NATIONAL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE

Assistance aux victimes
Information et sensibilisation
Observation du risque numérique



avec

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ
DU NUMÉRIQUE

RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :

www.cybermalveillance.gouv.fr





LES APPAREILS MOBILES

Mémo

10 CONSEILS POUR SÉCURISER VOTRE APPAREIL MOBILE

1

Mettez en place les codes d'accès



2

Chiffrez les données de l'appareil



3

Appliquez les mises à jour de sécurité



4

Faites des sauvegardes



5

Utilisez une solution de sécurité contre les virus et autres attaques



6

N'installez des applications que depuis les sites ou magasins officiels



7

Contrôlez les autorisations de vos applications



8

Ne laissez pas votre appareil sans surveillance



9

Évitez les réseaux Wi-Fi publics ou inconnus



10

Ne stockez pas d'informations confidentielles sans protection



DISPOSITIF NATIONAL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE

Assistance aux victimes
Information et sensibilisation
Observation du risque numérique



avec

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ
DU NUMÉRIQUE

RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :
www.cybermalveillance.gouv.fr



LES SAUVEGARDES

Mémo



10 CONSEILS POUR ÉVITER DE PERDRE VOS DONNÉES

- 1** Effectuez des sauvegardes régulières de vos données
- 2** Identifiez les appareils et supports qui contiennent des données
- 3** Déterminez quelles données doivent être sauvegardées
- 4** Choisissez une solution de sauvegarde adaptée à vos besoins
- 5** Planifiez vos sauvegardes
- 6** Déconnectez votre support de sauvegarde après utilisation
- 7** Protégez vos sauvegardes (perte, vol, casse...)
- 8** Testez vos sauvegardes
- 9** Vérifiez le support de sauvegarde
- 10** Sauvegardez les logiciels indispensables à l'exploitation de vos données





DISPOSITIF NATIONAL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE

Assistance aux victimes
Information et sensibilisation
Observation du risque numérique



avec

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ
DU NUMÉRIQUE

RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :

www.cybermalveillance.gouv.fr





LES MISES À JOUR

Mémo

10 CONSEILS POUR GÉRER VOS MISES À JOUR

- 1** Pensez à mettre à jour sans tarder l'ensemble de vos appareils et logiciels
- 2** Téléchargez les mises à jour uniquement depuis les sites officiels
- 3** Identifiez l'ensemble des appareils et logiciels utilisés
- 4** Activez l'option de téléchargement et d'installation automatique des mises à jour
- 5** Définissez les règles de réalisation des mises à jour
- 6** Planifiez les mises à jour lors de périodes d'inactivité
- 7** Méfiez-vous des fausses mises à jour sur Internet
- 8** Informez-vous sur la publication régulière des mises à jour de l'éditeur
- 9** Testez les mises à jour lorsque cela est possible et faites des sauvegardes
- 10** Protégez autrement les appareils qui ne peuvent pas être mis à jour





DISPOSITIF NATIONAL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE

Assistance aux victimes
Information et sensibilisation
Observation du risque numérique



avec

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ
DU NUMÉRIQUE

RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :
www.cybermalveillance.gouv.fr





LES USAGES PRO-PERSO **Mémo**

10 CONSEILS POUR SÉCURISER VOS USAGES PRO ET PERSO

- 1** Utilisez des mots de passe différents pour tous les services professionnels et personnels auxquels vous accédez
- 2** Ne mélangez pas votre messagerie professionnelle et personnelle
- 3** Ayez une utilisation raisonnable d'Internet au travail
- 4** Maîtrisez vos propos sur les réseaux sociaux
- 5** N'utilisez pas de service de stockage en ligne personnel à des fins professionnelles
- 6** Faites les mises à jour de sécurité de vos équipements
- 7** Utilisez une solution de sécurité contre les virus et autres attaques
- 8** N'installez des applications que depuis les sites ou magasins officiels
- 9** Méfiez-vous des supports USB
- 10** Évitez les réseaux Wi-Fi publics ou inconnus



DISPOSITIF NATIONAL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE

Assistance aux victimes
Information et sensibilisation
Observation du risque numérique



avec

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SECRETARIAT D'ÉTAT CHARGÉ
DU NUMÉRIQUE

RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :

www.cybermalveillance.gouv.fr





L'HAMEÇONNAGE

CYBERCRIMINEL



VOL DE DONNÉES

Vous recevez un message ou un appel inattendu, voire alarmant, d'une organisation connue et d'apparence officielle qui vous demande des informations personnelles ou bancaires ? Vous êtes peut-être victime d'une attaque par hameçonnage (*phishing* en anglais) !

BUT

Voler des informations personnelles ou professionnelles (identité, adresses, comptes, mots de passe, données bancaires...) pour en faire un usage frauduleux.

TECHNIQUE

Leurre envoyé via un faux message, SMS ou appel téléphonique d'administrations, de banques, d'opérateurs, de réseaux sociaux, de sites d'e-commerce...



VICTIME



COMMENT RÉAGIR ?

- Ne communiquez jamais d'information sensible suite à un message ou un appel téléphonique
- Au moindre doute, contactez directement l'organisme concerné pour confirmer
- Faites opposition immédiatement (en cas d'arnaque bancaire)
- Changez vos mots de passe divulgués/compromis
- Déposez plainte
- Signalez-le sur les sites spécialisés (voir liens utiles)

Pour en savoir plus ou vous faire assister, rendez-vous sur cybermalveillance.gouv.fr

LIENS UTILES

• Signal-spam.fr

• Phishing-initiative.fr

• Info Escroqueries
0805 805 817 (gratuit)



DISPOSITIF NATIONAL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE

Assistance aux victimes
Information et sensibilisation
Observation du risque numérique



avec

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ
DU NUMÉRIQUE

RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :

www.cybermalveillance.gouv.fr





LES RANÇONGIELS

CYBERCRIMINEL



EXTORSION D'ARGENT

Vous ne pouvez plus accéder à vos fichiers et on vous demande une rançon ? Vous êtes victime d'une attaque par rançongiciel (*ransomware*, en anglais) !

BUT

Réclamer le paiement d'une rançon pour rendre l'accès aux fichiers verrouillés.

TECHNIQUE

Blocage de l'accès à des données par envoi d'un message contenant des liens ou pièces jointes malveillantes ou par intrusion sur le système.



VICTIME



COMMENT RÉAGIR ?

- Débranchez la machine d'Internet et du réseau local
- En entreprise, alertez le support informatique
- Ne payez pas la rançon
- Déposez plainte
- Identifiez et corrigez l'origine de l'infection
- Essayez de désinfecter le système et de déchiffrer les fichiers
- Réinstallez le système et restaurez les données
- Faites-vous assister par des professionnels

Pour en savoir plus ou vous faire assister, rendez-vous sur cybermalveillance.gouv.fr

LIEN UTILE

www.nomoreransom.org/fr/index.4html



DISPOSITIF NATIONAL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE

Assistance aux victimes
Information et sensibilisation
Observation du risque numérique



avec

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ
DU NUMÉRIQUE

RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :
www.cybermalveillance.gouv.fr





LES FAUX SUPPORTS TECHNIQUES

CYBERCRIMINEL



ESCROQUERIE FINANCIÈRE

Votre ordinateur est bloqué et on vous demande de rappeler un support technique ? Vous êtes victime d'une arnaque au faux support !

BUT

Inciter la victime à payer un pseudo-dépannage informatique et/ou la faire souscrire à des abonnements payants.

TECHNIQUE

Faire croire à un problème technique grave impliquant un risque de perte de données ou d'usage de l'équipement (par écran bloqué, téléphone, SMS, courriel etc.).



VICTIME



COMMENT RÉAGIR ?

- Ne répondez pas
- Conservez toutes les preuves
- Redémarrez votre appareil
- Purgez le cache, supprimez les cookies et réinitialisez les paramètres de votre navigateur
- Désinstallez tout nouveau programme suspect
- Faites une analyse antivirus
- Changez tous vos mots de passe
- Faites opposition auprès de votre banque si vous avez payé
- Déposez plainte

Pour en savoir plus ou vous faire assister, rendez-vous sur cybermalveillance.gouv.fr

LIENS UTILES

- Internet-signalement.gouv.fr
- [Info Escroqueries](http://Info_Escoqueries)
0805 805 817 (gratuit)



DISPOSITIF NATIONAL D'ASSISTANCE AUX VICTIMES D'ACTES DE CYBERMALVEILLANCE

Assistance aux victimes
Information et sensibilisation
Observation du risque numérique



avec

MINISTÈRE DE LA JUSTICE

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
ET DES FINANCES

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SECRÉTARIAT D'ÉTAT CHARGÉ
DU NUMÉRIQUE

RETROUVEZ TOUTES NOS PUBLICATIONS SUR :
www.cybermalveillance.gouv.fr

